

Certificat à la gestion des risques humains face aux droits et devoirs des dirigeants ou présidents de CSE

Cette formation de 14 heures consiste à apporter le contenu nécessaire afin de gérer les risques humains, à savoir leurs droits et devoirs d'employeur, à partager des expériences et en établir des stratégies constructives tant pour une gestion des ressources humaines stable et bienveillante, qu'à présider le CSE dans le respect du droit.

Code RS/ RNCP : /

Code formation interne : FIPRH23

Durée : 14 heures (2 jours continus ou en 1 sur une semaine +1 sur une autre semaine)

Profils des apprenants : Patron employeur, dirigeant d'organisation, cadre de direction, président de CSE

Effectifs : De 2 minimum à 10 maximum

Prérequis :

Patron employeur, dirigeant d'organisation, cadre de direction, président de CSE. Disposer d'une bonne connexion internet permettant une visioconférence pour les cours à distance en direct. Pas d'investissement logiciel pour les cours et l'accès à l'espace numérique de travail.

Accessibilité et délais d'accès :

Formation systématiquement disponible en présentiel sur notre Centre à MARCHEPRIME (33) et à distance via MS Teams. Formation en Intra-entreprise, au sein de votre établissement pour un groupe constitué, possible en Nouvelle Aquitaine.

Les locaux d'Institut PRH sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

En dehors de nos locaux, nous réservons des locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute situation de handicap, ne pas hésiter à décrire les adaptations nécessaires sur la fiche d'analyse de besoins, afin que notre référent handicap prenne attache avec vous.

3 semaines

Qualité et indicateurs de résultats :

100 % de réussite

Taux de satisfaction à chaud 2025 : 9,4/10

Objectifs pédagogiques :

A la fin de la formation, les stagiaires seront capables de maîtriser leurs droits et devoirs de patron, de mettre en œuvre des stratégies de management préventives et correctives en gestion de crise, de présider et faire vivre le CSE en l'utilisant comme levier de management bienveillant.

Contenu de la formation :

Analyse des expériences vécues :

- En Management
- En Gestion RH
- En Présidence de CSE

Droit et devoirs du dirigeant

- Règlementation du travail
- Jurisprudences
- Fonctionnement d'un CSE

Organisation du travail

- Concepts
- Prévenir les Risques
- Analyser les situations de travail et accidents

Gestion des crises

- RPS, harcèlements
- Les grèves et droits de retraits
- Communication, négociation pour une qualité de vie au travail

Sur la base de situations réelles

Sur 2 mois : Suivi du stagiaire à distance. Institut PRH est agréé à dispenser la formation des membres élus de CSE par la préfète de Nouvelle Aquitaine (liste disponible sur site de la DREETS).

Organisation de la formation

Modalités pédagogiques

A distance (en direct) et en présentiel selon le choix de l'apprenant.

Équipe pédagogique

Formateur en Prévention des Risques Humains, Intervenant en Prévention des Risques Professionnels, titulaire d'un Master 2 en sciences Humaines et Sociales, d'un certificat à la gestion sociale et juridique du personnel et d'un Certificat d'aptitude à la profession de Médiateur. Le formateur intervient sur demande d'avocat pour des enquêtes harcèlements, des audits RPS, mais aussi en qualité de médiateur conventionnel ou de justice.

Ressources pédagogiques et techniques

Accès à un espace numérique de travail avec base documentaire disponible

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Evaluation diagnostique en amont de formation par questionnaire. Méthode pédagogique en présentiel ou à distance avec MTeams basée sur la prise en compte des besoins spécifiques. Apport de connaissance très interactif (aucune formation se ressemble), basées sur la logique et le pragmatisme.

Evaluation diagnostique en début de formation par questionnaire. Evaluation finale par QCM de 20 questions. Validation de la formation si le stagiaire est présent et valide à 50% et plus le QCM final.

Lieu de formation : Selon choix à distance en direct ou présentiel au Centre Institut PRH 17 avenue Aquitaine 33380 MARCHEPRIME

Prix : 580 euros en individuel (art 261.4a du CGI organisme de formation en dispense de TVA).